



## CERTIFICAT D’AFFICHAGE

Je soussigné Didier REY Maire de la commune de Lacq certifie :

**➤ avoir fait publier, une deuxième fois, le 13 mai 2022, dans les journaux locaux SUD OUEST et LA REPUBLIQUE :**

- l’avis au public portant ouverture de l’enquête publique relative au projet de la première révision allégée du Plan Local d’Urbanisme (PLU) de Lacq

Pour faire valoir ce que de droit,

Lacq, le 14 mai 2022

Le Maire





## CERTIFICAT D’AFFICHAGE

Je soussigné Didier REY, Maire de la commune de LACQ, certifie :

➤ **avoir fait afficher le 25 avril 2022, dans la forme ordinaire:**

- l'arrêté portant **ouverture de l'enquête publique** relative au projet de la première révision allégée du Plan Local d'Urbanisme de Lacq à la Mairie, sise 27 RD 817 64170 LACQ,

➤ **avoir fait afficher le 27 avril 2022 dans la forme ordinaire:**

- l'avis au public portant ouverture de l'enquête publique sur le projet de première révision allégée du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de LACQ.

➔ à la Mairie de Lacq, ainsi que sur les emplacements suivants :

- Panneaux affichage extérieurs mairie
- **Site de la Communauté de Communes Lacq Orthez**, sis Rond-Point des Chênes à MOURENX
- **Sur le site du projet**

➤ **avoir fait publier l'avis d'enquête publique dans la presse**

- faisant connaître l'ouverture de l'enquête 15 jours au moins avant le début de celle-ci soit le 27 avril 2022 dans les journaux locaux la République des Pyrénées et le Sud-Ouest

➤ **avoir fait mettre en ligne, le 29 avril 2022 sur le site Internet de la ville de LACQ:**

- les deux documents sus visés

Pour faire valoir ce que de droit,

Lacq, le 06 mai 2022

**Le Maire,**

**Didier REY**

